

L'homme fou, entre diableries et sainteté

Les pèlerinages pour insensés et furieux dans l'Est de la France

par Christian JOUFFROY

Il fut un temps où la folie était considérée, dans le meilleur des cas, comme une manifestation divine, on parlait alors d'idiots, de bredins, de crétins et de benêts, et le plus souvent comme une possession démoniaque, il s'agissait d'insensés, de furieux, voire de forcenés.

Mais très vite, on s'aperçut que cet état présentait des phases de rémission. Le docteur Sentoux, dont les propos sont rapportés par le philosophe Frédéric Gros, avait déjà fait remarquer en 1867 que ceux qui ont écrit sur la folie ont habituellement laissé dans l'ombre « *la peinture des actes raisonnables, des paroles sensées, des écrits et autres productions intellectuelles qui tous les jours s'observent et étonnent chez les fous les plus dignes de ce nom* ». L'idée était de « *sauver les fous du bûcher* » en montrant « *à tous que ces prétendus sorciers, vampires ou loups-garous n'étaient que des insensés* ».

Pour nos ancêtres, la folie n'était pas encore une maladie, c'était l'expression d'une faute grave pour laquelle le symptôme avait un rôle d'expiatoire. D'où le recours traditionnel aux prêtres, avec leurs rituels d'exorcisme, et aux saints que l'on allait honorer en pèlerinage. Le passage de « *l'esprit du mal à la maladie de l'esprit* », admirablement décrit par Henry Ey, ne surviendra que beaucoup plus tard. Ce sera alors l'entrée dans les temps modernes et le grand enfermement. Mais revenons à l'obscurantisme préscientifique et accompagnons le fou de nos régions, avec sa famille et ses voisins, sur les chemins de la guérison.

Même si nous sommes parfois tenus de nous y référer, nous ne nous attarderons pas aux grands pèlerinages de saint Mathurin à Larchant dans le Gâtinais, de sainte Dymphne à Ghel, dans les Flandres, de Saint-Grat, avec son casque, au cœur du Rouergue ou de Saint-Menoux et son débredinoire, tous situés hors de notre aire géographique. Nous ne ferons qu'évoquer le célèbre pèlerinage d'Echternach au Luxembourg. La procession dansante qui s'y déroule



Le (ou la) « débredinoire », sarcophage de saint Menou. *Église de Saint-Menoux (Allier)*.

chaque année, inchangée depuis le XIV^e siècle, chantée par Anne Blanchot-Philippi, était destinée à lutter et si possible à guérir des maladies neurologiques, l'épilepsie, l'ergotisme ou la chorée. Cette maladie apparut à Metz en 1374, nous dit Félix Maréchal, et touchait indifféremment prêtres, seigneurs et laboureurs, hommes et femmes, qui tous dansaient durant 9 à 10 jours à la chapelle de l'hôpital du Petit-Saint-Jean en Chambre.

Nous retiendrons six centres de pèlerinage spécialisés auxquels nous pourrions, le cas échéant, aisément nous

rendre à pied : ce sont, dans la Meuse, les villages de Bonnet, Avioth et Loxéville, dans les Vosges, Moyennoutiers, en Alsace, Neuwiller-lès-Saverne, et en Franche-Comté, Chissey-sur-Loue et Saint-Dizier-L'Évêque. Le premier et le dernier sont indéniablement les mieux documentés ; la trame du rituel qui s'y déroulait, telle qu'elle nous a été léguée par la tradition orale, les écrits ou les fresques, sera complétée et souvent confirmée par les bribes éparses de renseignements recueillis dans les autres sites.

Bonnet

Le village de Bonnet est, chaque 18 mai, le centre d'un pèlerinage qui est attesté depuis l'époque féodale. L'église a vraisemblablement été construite à la fin du XIII^e siècle pour accueillir ce pèlerinage en l'honneur de saint Florentin, dont la vita hagiographique est de peu d'intérêt, et dont les reliques sont dominées par un gisant qui repose sur 6 piliers.

Le rituel du pèlerinage a été décrit de manière très détaillée par Haldat et se divise en trois séquences.

Dès leur arrivée, les malades sont rasés en signe de pénitence et revêtus, comme Jésus devant Hérode, d'une robe rouge. C'est le préliminaire à la neuvaine.

Pendant les trois premiers jours, le malade se rend chaque matin à la fontaine par le chemin des fous, y boit de l'eau et s'y baigne. Il est ensuite reçu

dans l'église où il est « placé dans une loge à claire-voie, qui le sépare des assistants. Il n'est soumis à aucune violence, mais soigneusement gardé et astreint à une diète débilite », au pain et à l'eau. Il assiste à la messe et reçoit la sainte communion. Après l'office, le prêtre lui passe l'étole autour du cou et récite des prières à son intention, parfois suivies d'exorcismes. Le malade se faufile alors à quatre pattes sous le gisant, traversant à trois reprises les six robustes piliers qui le soutiennent. Il est ainsi au plus près des reliques dont une partie est placée sur sa tête, dans un médaillon qui orne une couronne de cuivre jaune. L'après-midi, il se rend à nouveau à la fontaine en procession, boit de l'eau et s'y plonge ; on le ramène par la chapelle champêtre du saint et le chemin des malades jusqu'au village où il reste enfermé chez des habitants qui logent la famille.

Le fou passe les trois jours suivants dans l'église, attaché dans un berceau, une sorte de lit encadré de grosses pièces de bois qui sont percées de manière à pouvoir y glisser des cordes. Il est alors régulièrement balancé ce qui a pour but « de faire sentir au maniaque l'influence d'une force supérieure capable d'enchaîner ses volontés désordonnées et, en lui faisant reconnaître qu'on peut réprimer les mouvements impétueux qui le dominent, à l'inciter à faire de lui-même d'utiles efforts pour y parvenir ». Durant tout ce temps, le prêtre prie pour lui.

Les trois derniers jours ne feront que répéter les trois premiers.

Le rite est ainsi fixé, avec ses éléments fondamentaux sur lesquels nous reviendrons ultérieurement : le voyage jusqu'au sanctuaire, la neuvaine, l'eau, le logement dans l'église, le berceau, l'étole, l'exorcisme et la mise en contact avec les saintes reliques, voire le passage sous le tombeau.

À la fin du XVIII^e, les premières tentatives thérapeutiques vont apparaître, avec des saignées destinées à évacuer les mauvaises humeurs et le sang corrompu. Le pèlerinage sera supprimé vers 1840 par l'abbé Douillot, curé de Bonnet de 1828 à 1859, qui déplacera le tombeau derrière le maître-autel et fera détruire les berceaux, estimant que ces pratiques étaient indignes du XIX^e siècle.

La scène est illustrée par les peintures murales de l'église de Bonnet, datées de la fin XV^e, début XVI^e siècle, qui relatent la légende de saint Florentin en vingt-et-un panneaux. Le dix-neuvième (130 × 57 cm) présente les miracles attribués au saint : au premier plan, un prêtre lit l'exorcisme sur un malade agenouillé, qui a la tête rasée et porte une étole autour du cou ; derrière lui, un clerc tient la couronne ; plus loin un homme est couché dans un enclos carré, un des trois berceaux de charpente dans lesquels on attachait les



Fresque de l'église de Bonnet.
Dessin de l'abbé G. Frusotte, 1896.

malades. La légende de saint Florentin raconte qu'il était fils d'un roi d'Écosse du VII^e siècle et aurait gardé les porcs à Bonnet. Selon d'autres auteurs, il s'agirait plutôt d'un confesseur qui vivait au X^e siècle. Mais, que l'on retienne l'une ou l'autre des deux versions, son crâne de microcéphale et ses yeux hagards lui donnent l'apparence d'un fou et il est probable qu'il fut considéré comme tel par les habitants, d'où l'origine du culte.

Les registres de la Chambre des comptes de Bar-le-Duc de 1663 nous indiquent que des malades atteints de folie furent envoyés en pèlerinage à Bonnet aux frais de la Maison-Dieu de la cité. Et il semble bien que la neuvaine fut parfois efficace : le fou s'en retournait guéri, s'il n'était pas mort ! La chapelle des reliques était tapissée d'ex-voto que la Révolution a fait disparaître et les registres des sépultures mentionnent plusieurs funérailles de pèlerins. L'abbé Frussote mentionne Christophe Thiéry, « *arrivé en ce lieu de Bonnet pour y faire sa neuvaine à saint Florentin, patron dudit Bonnet et récupérer son esprit altéré, par l'intercession de ce grand saint, y est décédé le 7^e jour de son arrivée le 11 mars 1673 ; idem Claude-François Stainville, prévôt de Chatenois et laboureur, altéré de son esprit, guéri et bien confessé et a reçu ses sacrements est décédé ; idem messire Christophe Crystallin, curé de Gerar-Voisin, Dominique Henry, de Villeroy, en 1709, Jean Thomas, de Juvigny, en 1740...* »

Saint-Dizier-l'Évêque

Ce village est situé près de Delle, dans le Haut-Rhin jusqu'en 1870, maintenant dans le Territoire de Belfort. Le pèlerinage s'y déroula du VII^e au XIX^e siècle, interrompu vers 1860 à la demande du docteur Muston de Delle qui accusa le curé Henri Marion d'exercice illégal de la médecine !

Saint Dizier était originaire de Rennes. En septembre 672, alors qu'il voyageait dans la région avec son filleul Regenfroid et son serviteur Willebert, les trois hommes furent attaqués par des brigands qui convoitaient les vases sacrés qu'ils transportaient. Dans la bataille, Willebert eut la tête fendue par un coutelas mais l'évêque la lui entoura d'une ronce, il put donner l'alerte et tous furent sauvés. D'où la réputation du saint homme de guérisseur des têtes fêlées.

Le rituel est très proche de celui de Bonnet.

Avant le pèlerinage, un parent vient voir le curé qui le questionne sur les antécédents familiaux de l'aliéné, sa maladie, ses causes, peurs, craintes, peines intérieures, malheurs, projets contrecarrés, et sur la foi dans le pèlerinage. Après cet interrogatoire, le curé désigne une famille pour le logement du malade et un ou deux gardes de même sexe que lui, honnête, intelligent, doux, gai, capable de ne pas le rudoyer. Ces gardiens préparent un lit dans une chambre attenante à l'église, lit sur lequel ils attachent les agités « *par les mains au moyen de chaînes solidement fixées aux bancs* ».

L'homme fou, entre diableries et sainteté



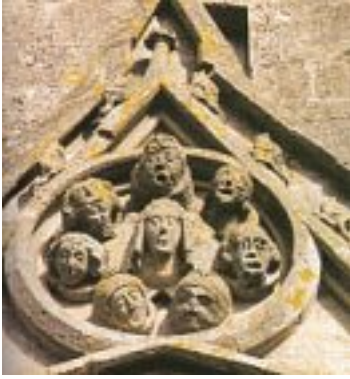
La fontaine du Val
à Saint-Dizier-l'Évêque
(Territoire de Belfort).

La matinée se passe en messe et oraisons, dans le plus grand recueillement en dépit des cris et réflexions saugrenues des insensés. À la fin de l'office, le malade est amené près de l'autel, un fer lui est posé sur la tête, dit le fer de saint Dizier ; le curé lui passe alors l'étole et récite les prières spécifiques. À trois reprises, il bénit avec un reliquaire en bois appelé « main de saint Dizier », le malade, mais aussi le pain de froment récolté sur le ban de Saint-Dizier et le vin d'Arbois, qui formeront son régime alimentaire exclusif pendant la neuvaine. La cérémonie se poursuit par le passage sous le cénotaphe situé à l'aplomb du tombeau, appelé la pierre des fous. Les gardiens franchissent en premier l'étroite ouverture de 36 cm, suivis des aliénés. Le rituel se termine par un bain froid administré dans les auges de pierre sous la fontaine Saint-Dizier. Au cours de l'après-midi, les promenades alternent avec un pèlerinage jusqu'à l'église du village de Croix où se trouvait une pierre teintée du sang du saint et la soirée se passe en veillées avec les habitants. Après quoi le fou est confié aux deux gardiens pour la nuit et il couche dans la pièce qui lui a été préparée à l'église.



La pierre des fous
(VIII^e siècle), ancien tombeau
de saint Dizier.
Église de Saint-Dizier-l'Évêque
(Territoire de Belfort).

Un missel déposé à la cure du village nous a conservé les prières spécifiques au pèlerinage ; d'abord celle des exorcismes ou adjuratio Sathanae : « *Sois favorable, Dieu tout puissant, à nos prières que nous t'adressons dévotement en faveur de ce serviteur dont le démon trouble la raison par sa perfidie, qu'il tourmente et corrompt méchamment* » ; suivent les prières de la bénédiction du vin : « *Je t'exorcise, créature de vin et d'eau, de peur que tu ne sois souillée de quelque esprit immonde et pour que celui qui te boira et goûtera dévotement soit délivré de tout esprit immonde et de ses agissements. Je t'exorcise aussi et je te bénis, créature de vin et d'eau, au nom de Jésus-Christ et de saint Dizier afin que tu sois purgée de tout maléfice. Ô saint Dizier, daigne bénir et sanctifier ce vin et cette eau pour la guérison de toute créature de Dieu et la délivrance de tous les maléfices et de tous les démons.* »



Le médaillon dit des bienheureux.
Façade occidentale de la basilique
d'Avioth (Meuse).

Avioth

Le petit village d'Avioth vénère Notre-Dame le 16 juillet sous les traits d'une statue découverte miraculeusement en ce lieu au XII^e siècle. Une procession est conduite par l'évêque de Verdun, suivi par l'abbé d'Orval et un millier de pèlerins lorrains, belges et luxembourgeois, qui entonnent le soir l'hymne à la Vierge en vieux francique.

Au XVII^e siècle, l'abbé Delhotel écrivait : « *Je diras que de mon temps et lhors que je suis fait curé, me suis employé pour le soulagement d'aulcunes personnes venant ici, grandement troublées d'esprit, qui sont esté enthièrement guéries avant leur département de ce lieu et sont, comme je croix, encor vivantes.* » Le village comptait d'ailleurs deux maisons d'hospitalité et deux chambres en l'église « *pour lez malades que l'on y mène estant travaillez de l'Esprit* ».

Mais ce pèlerinage n'était pas exclusivement destiné à aider les pauvres fols, « *possédés du démon, desconfortés, troublés d'esprit* » pour qu'ils soient « *restitués en consolation et repos d'esprit* », on y demandait aussi « *la liberté d'esclaves du joug des Turcs* » et on implorait Notre-Dame « *envers les femmes stériles rendues fécondes, les femmes en travail d'enfans et peine d'enfant et delivrées, et obtenant facilité d'encoucher...* ».

Pour ce qui nous intéresse, le même curé rapporte : « *Sont esté ici, en ce lieu, amenés les possédés, obsédés, insensés, frénétiques et aultres troublés d'esprit. Au sujet de ces affligés, il y avait une chambre, encor présentement subsistante, là*

où l'on logeait ces pauvres infirmes, et en ceste chambre, qui est tout contigüe de ladite église et bastie du depuis, il y avait un gros charlier avec des trous en icelui où l'on liait avec grosses cordes ces pauvres possédés, ces pauvres démoniacles, lequel charlier j'a encor veu et plusieurs aultres, et est détruit depuis le siège de Montmédy en l'an 1637. Et ces pauvres affligés recevoient soulagement, delivrance de la possession du diable, par les faveurs de la Sainte-Vierge, mère de Dieu. »

Plus près de nous, l'abbé Adam précise : « Une chambre annexe aurait servi à abriter les frénétiques ». Il poursuit : « Il est curieux aussi de noter que la statue de sainte Ursule », une sainte invoquée contre les maux de tête à Bruges, « a le sommet de la tête démontable, pour être posé sur le chef des personnes qui souffrent de maladies ou de douleurs cérébrales », pendant que le prêtre récite des prières.

On retrouve ainsi plusieurs symboles du rituel, le voyage, le logement à côté de l'église, le charlier qui n'est qu'un berceau rudimentaire, la proximité des reliques et l'exorcisme. Seule manque l'immersion dans le bain purificateur.



Statue de sainte Ursule (XV^e siècle).
Basilique d'Avioth (Meuse).



Église Saint-Christophe de Chissey-sur-Loue (Jura).

Chissey-sur-Loue

Le village de Chissey, un ancien gué sur la Loue, cette rivière capricieuse qui serpente dans le Val d'Amour, une plaine fertile du Jura aux portes de Dole, était aussi, jadis, un centre de pèlerinage pour les insensés de la région. Un vieux proverbe disait : « *Quand les Vergy se gîtèrent en Comté, ils y trouvèrent les fous de Chissey et les pauvres de Crosey* ».

Les malades, qui venaient de tout le comté de Bourgogne, étaient accueillis et enfermés dans une chambre spéciale, dite des fous, située à la base du clocher.

Leur sort devait être sans doute peu enviable puisqu'en 1615 l'archevêque Ferdinand de Rye ordonna « *que le marguillier de ladite église pourvoie que ceux qui sont commis à l'office de gouverner les insensés ou furieux implorant l'aide et*



La chambre des fous, à la base du clocher de l'église de Chissey-sur-Loue (Jura).

faveur de Saint Christophe procèdent en icelui avec une grande vigilance et les traitent avec modération ».

C'est donc saint Christophe qui était imploré, le géant dont l'intervention était invoquée dans les cas de possessions diaboliques et dérangements du cerveau depuis la guérison d'Arsinius, un jeune homme possédé, qui a été rapportée dans la vie de Saint-Théodore le Sicéote, évêque d'Anastasiopolis en Galatie au VII^e siècle.

Que se passait-il au juste à Chissey ? Au XVIII^e siècle, le pèlerinage consistait en simples neuvaines qui permirent néanmoins la guérison d'au moins trois malades dont les noms sont inscrits sur le registre municipal de 1724. Et avant cette date ? Le seul texte qui fasse mention de cette tradition est explicite ; il s'agit d'un décret daté de 1615 de la *Visite de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Archevesque de Besancon pour l'Eglise paroisse et familliers de Chissey* qui ordonne :

« Nous condamnons l'insolent et superstitieux abus des femmes, qui ont accouptume la veille de la feste du patron de l'église de passer la nuit dans l'église avecque leurs berceaux et ce parmy les hommes et se pourmenent et dansent sur le cimetiére interdisant de faire cy apres semblables choses sur peine de censure ecclesiastique de desobeissance et aultre multe arbitraires. Nous condamnons aussi la maniere superstitieuse de guerir les maladies soit d'hommes soit d'aultres animaux de laquelle se servent certaines femmelettes et aultres personnes addonnees a senblables vaines superstitions. »

Cette coutume de passer la nuit dans les églises n'est pas exceptionnelle ; selon Guiart, elle « *paraît avoir pris naissance à la période gallo-romaine où les églises sont pleines de malades qui restent des semaines et au besoin des mois près du tombeau des saints en attendant la guérison* ». De telles excentricités étaient aussi très fréquentes dans cette région à l'occasion des fêtes des fous : ainsi à Ornans, le jour de la fête du patron, on danse aussi sur le cimetière et on promenait un cheval couvert de fleurs avec des chandelles allumées sur la tête, qui entraînait dans l'église, conduit par une vieille femme et suivi du peuple en procession. Des coutumes déconcertantes de nos jours.

Reste que ces abus semblèrent sans doute intolérables pour l'époque au point que les excentricités du pèlerinage furent interdites par un édit du Parlement de Dole le 29 juillet 1578.

À Chissey, l'apport des écrits et de la tradition reste malheureusement très modeste. On y parle de chambre des fous, de berceau, d'exorcisme, le tout au

L'homme fou, entre diableries et sainteté

Figures grimaçantes, ou « babouins » de l'église de Chissey-sur-Loue (Jura).

bord d'un gué. Mais rien de précis. Le témoin essentiel du pèlerinage est fait de pierre, c'est la corniche dite des Babouins qui rythme la nef de l'église. Pour la plupart des chercheurs en symbolique religieuse, ces corbeaux, qui ne supportent rien, représentent probablement les insensés qui venaient ici chercher leur salut, une explication qui semble toutefois trop simpliste ou, pour le moins, insuffisante, dans la mesure où elle laisse de côté toutes les sculptures d'autre facture qui portent des diables, des animaux, des végétaux ou des symboles.

Le clergé ne s'est jamais passionné pour ces figurines. Certains ecclésiastiques l'ont même raillé en prétendant que « *le peu de beauté des gens de Chissey ne serait point si les femmes, curieuses, au lieu de regarder sans cesse ces objets hideux, avaient leurs yeux fixés pieusement sur leurs Heures* ». Le chanoine Brune jugeait que « *cette malheureuse corniche, réminiscence romane, gâtait les heureuses proportions de la nef* ». L'abbé Berthet se penchait sur les raisons de la construction : « *L'architecte a-t-il voulu prolonger un léger bandeau qui décore l'abside et le transept ? A-t-il posé le support d'une charpente apparente en attendant la construction de la voûte ?* » Seul l'abbé Lacroix, conservateur des objets d'art sacré du Jura, pense que « *les têtes humaines ou faciès pathologiques... pourraient évoquer les malades mentaux* ». Mais la corniche lui semble toutefois peu importante, de même que le pèlerinage des fous, « *sujet qui émoustille les auteurs, malgré le silence des archives* ».



Registre municipal de Chissey (Jura), maire Bredin, 1819.

Qu'est-ce qu'un fou au Moyen Âge ? Un homme habité par le démon. Pour le guérir, il faut donc chasser le diable ; on devine alors que cette corniche raconte simplement l'histoire éternelle entre Dieu et le diable, entre la vie et la mort, l'homme et l'animal, l'homme et l'homme-animal si cher à nos légendes. Avec l'aide de ces plantes que l'on voit apparaître, se multiplier et s'épanouir sur le mur du fond de l'église.

À noter enfin que plusieurs noms portés par des habitants du village, tous bien sensés de nos jours, pourraient encore évoquer ce pèlerinage, malgré le brassage des populations : on y rencontre des familles Bredin (simple d'esprit, fou, en patois bourbonnais), Cretin (stupide en patois des Alpes), Lacroix, Leglise, Pape ou Descurey...

Loxéville

Le pèlerinage de Loxéville, village situé près de Ligny-en-Barrois, eut une renommée locale à partir du XV^e siècle dans la lutte contre les maux de tête et la folie. Il disparut à la Révolution et l'église du XIV^e siècle fut détruite en 1866, avec son autel dédié à saint Paul, évêque de Verdun au VI^e siècle.

À défaut de témoin écrit ou construit, nous ne pouvons qu'enregistrer la tradition orale : elle mentionne l'existence d'une cheminée édifiée à proximité de l'autel, avec une niche ou berceau où un homme pouvait se coucher. Pendant la messe, on allumait un feu, ce qui avait pour effet d'enfumer le fou, en récitant des prières à saint Paul pour sa guérison. Sa famille se rendait ensuite à la fontaine Saint-Paul, à 2 km de là, pour chercher de l'eau que l'on donnait à boire et qui servait à laver le malade, resté dans son berceau sous la surveillance d'une personne en prière. On lui enfilait alors une chemise plongée dans la fontaine et la cérémonie se terminait quand le tissu était sec.

Le processus de guérison semble plus simple que dans les autres sanctuaires, peut-être plus dangereux. On y devine une inspiration commune, l'église, le berceau, l'eau et la prière. Mais quelle valeur faut-il accorder à de simples dires ?

Moyenmoutiers

L'imprécision est aussi marquée à Moyenmoutiers, la célèbre abbaye de la vallée du Rabodeau, au cœur des Vosges, où l'on vénérât saint Hydulphe ou Idoux. Né en 612, cet évêque de Trèves, fondateur du monastère, a accompli de nombreux miracles et il est mort un jour de juillet 707 alors qu'il délivrait un possédé. Cet épisode est représenté sur une stalle. C'est le seul souvenir tangible du pèlerinage de fous, avec une chronique de Richer, publiée en 1842 par Jean Cayon, qui dit : « *en ce mesme oratoire étaient aussy ordinairement amenez plusieurs personnes vieux et jeunes, tant hommes que femmes, qui y reçoivent guérison, y étant conduits par leurs amys et parents, étant liez et garottez avec cordes et chaines bien estroitement pour les plonger dedanc ce vaisseau plein d'eau besniste* ». Il s'en suivait probablement un rituel d'exorcismes avec un reliquaire contenant un os de saint Hydulphe.

Il existe une autre chapelle à Anould dans les Vosges consacrée à saint Idoux et un dicton qui est resté : Saint Idoux, patron des fous, priez pour nous, ayez pitié de nous.

Neuwiller-lès-Saverne

Le dernier sanctuaire où pouvaient se rendre les délirants et maniaques de notre région est proche de Metz à double titre. L'abbaye de Neuwiller a en effet été fondée par saint Pirmin et saint Sigebald évêque de Metz (716-741) et, ce qui est plus important, on y vénérât les reliques de saint Adelphe, qui fut le 10^e évêque de Metz.

Fils du duc Félix, de la race de Constantin, et de Béatrice, issue d'une noble famille bourguignonne, Adelphe serait né en Aquitaine, à la fin du IV^e siècle, selon dom Cajot. Éduqué par son oncle saint Rufe, évêque de Metz, il succéda à celui-ci dans ses fonctions. À sa mort, il légua tous ses biens à la cathédrale Saint-Étienne et son corps fut placé dans la crypte de l'église Saint-Félix. Meurisse nous apprend que ses reliques furent transférées un 29 août à l'abbaye de Neuwiller, domaine de Lichtenberg au diocèse de Strasbourg, du temps de Louis le Débonnaire et à la demande de Lantfridus, suffragant de l'évêque Drogon. Un Livre de ses miracles, soixante et onze dont sept résurrections, a été écrit en 1506 et quelques reliques furent conservées à Metz. En 1065, l'évêque Adalbéron III (1047-1073) les plaça dans un autel de l'abbaye de Gorze.

Le pèlerinage prit vite beaucoup d'ampleur au point que les moines bénédictins, soucieux d'une sérénité propice à la prière qui leur échappait, décidèrent au XII^e siècle de transporter les reliques dans une collégiale située à l'extérieur de l'enceinte de l'abbaye. La nef fut donnée au culte protestant en 1563. Le chœur, resté catholique, fut démoli en 1842.

La vie de saint Adelphe a été racontée sur des tapisseries confectionnées à la fin du XV^e siècle à la demande du comte Philippe III de Hanau Lichtenberg (1482-1538). Ces œuvres sont dues, les unes aux moniales bénédictines de l'abbaye Saint-Étienne de Strasbourg et les autres au couvent de Saint-Jean lès Saverne. Elles servaient de dossier aux stalles des chanoines dans le chœur gothique de l'église Saint-Adelphe.

La tapisserie 1, scène V, qui s'intitule : « *Hie dribet er uss die tufel noch geistliche gesetz* », est la plus intéressante : revêtu d'une chape rouge, Adelphe exorcise les possédés ; il est assisté d'un chanoine qui tient la crosse de l'évêque et le livre du rituel, et d'un diacre. Devant lui sont cinq possédés, deux hommes et trois femmes, dont deux à genoux. Les femmes ont les mains jointes en prière, un homme montre sa tête. De la main droite Adelphe tient une étole passée autour du cou d'un malade et de la main gauche il le bénit avec trois doigts gantés, à la manière latine, c'est-à-dire pouce et deux premiers doigts levés, les deux autres abaissés. L'efficacité de l'exorcisme est attestée par les cinq petits diables qui voltigent au-dessus des miraculés après les avoir quittés par la bouche.



■ Tapisserie de saint-Adelpe (XVI^e siècle). Église de Neuwiller-lès-Saverne.

Le cérémonial de Neuwiller, du moins ce qu'en révèlent les tapisseries, semble très épuré. Il se limiterait à l'essentiel, l'exorcisme qui permet de chasser le démon et de guérir le malade, du moins si l'origine de sa démence est bien démoniaque. L'illustration ne manque pas de rappeler la fresque de saint Florentin à Bonnet, laquelle apporte toutefois nombre de détails complémentaires.

Les symboles du pèlerinage

Le voyage

Jean-Marie Fritz, dans son livre *Le discours du fou au Moyen Âge*, donne cette belle définition du pèlerinage : « *Le fou est un être du dehors, hors de tout espace civilisé ou socialisé, hors de soi, hors du sens... Que son aliénation soit liée ou non à une possession, il traverse mont et vaux, solivagus, vagabondus, avant d'arriver au sanctuaire, où il trouve la guérison, pèlerinage sauvage et involontaire à l'écart des routes habituelles... prélude à une mise en ordre de l'errance du fou.* »

L'homme fou, entre diableries et sainteté

Ce voyage est une rupture dans la vie quotidienne du fou, de sa famille et même de son environnement, avec l'excitation du caractère extraordinaire qui entoure le départ et l'espoir d'un retour à la norme, physique mais aussi psychique.

Et pourtant le fou n'est pas toujours consentant ; s'il est agité, il faudra parfois l'attacher, le forcer, le traîner. C'est, pour Philippe Martin, le « *fou par maladie ou forsené, dervé puis furieux, en proie à une agitation furieuse, avec alternance de raison et déraison* », l'énergumène, la créature du diable, celui que la société rejette mais aussi celui pour lequel les chances de guérison sont les plus grandes. L'autre fol, « *par nature, le pur sot, immobile et calme dans sa déraison* », le simple d'esprit, benoît et presque sanctifié, est bien accepté dans son village. L'espoir de le voir rejoindre la communauté tient du miracle, malheureusement trop rarement octroyé ; mais est-il véritablement nécessaire ?

L'un et l'autre vont se présenter sous des traits qui les rendent facilement reconnaissables : « *torse nu ou ceinture grossièrement nouée, cheveux mal coiffés, ébouriffés, dressés sur la tête ou recouvrant le visage, il tire la langue comme une trompe d'éléphant, les bras attachés dans le dos ou tordus de manière invraisemblable, mains crispées ou en pronation, expressions grimaçantes, lubriques, avec une tonsure en croix, yeux égarés, en un mot inquiétants* ». On reconnaît les babouins de Chissey.

La tonsure

« Dès le moment de l'invasion de la maladie, on raser la tête et on coupera les cheveux ; on y appliquera ensuite le bandage qu'on appelle bonnet d'Hippocrate et on aura soin de le tenir toujours mouillé en l'humectant avec des éponges trempées dans un mélange d'eau et de vinaigre froid. » Ces *Instructions sur la manière de gouverner les insensés et de travailler à leur guérison dans les asyles qui leur sont destinés*, publiées en 1785, étaient déjà en vigueur au XIII^e siècle. Le philosophe Michel Foucault cite la « *friction du crâne autant que possible rasé, avec du vinaigre* », car « *s'il est vrai que la folie est agitation irrégulière des esprits, mouvement désordonné des fibres et des idées, elle est aussi engorgement du corps et de l'âme... Il s'agit alors de rendre à l'esprit et aux esprits, au corps et à l'âme, la mobilité qui fait leur vie... susciter chez le malade un mouvement qui soit à la fois régulier et réel* ».

Cette explication très intellectuelle est peut-être juste. Mais il n'est pas interdit de penser avec



« Babouin » de l'église de Chissey-sur-Loue (Jura). Dessin Rodolphe Eisendlé, 1980.

Fritz que « *la tonsure des fous sert à affaiblir leur force physique, comme marque d'infamie, d'humiliation mais aussi d'élection, d'humilité et de sagesse* ». Il s'agit alors d'une « *mise à l'écart du monde ou des hommes, une sacralisation... une complicité secrète entre le fou et les marginaux qui ont subi l'infamie et les clercs qui ont sacrifié leur orgueil à Dieu* ».

Le logement ou petit enfermement

La quête de la guérison passait par un saint chargé d'intercéder pour le malade auprès de Dieu ; il était donc souhaitable de résider constamment au plus près de ses reliques, dans un lieu consacré, pour en obtenir le bénéfice le plus direct.

À Gheel et à Larchant, les fous agités étaient habituellement hébergés pendant tout le séjour dans des cellules adossées à l'église, munies de grilles et fermées par de solides serrures. Mais, s'ils étaient calmes, ils pouvaient être accueillis dans la communauté villageoise et admis à la veillée, ce que l'on peut considérer comme l'ancêtre des thérapies de groupe actuelles.

À Locminé, ils étaient logés dans deux caveaux creusés sous les fondations de la chapelle dédiée à saint Coulm ou saint Colomban, derrière des grilles de fer. À Bourgbriac, près de Guingamp, des chapelles basses leur étaient réservées, situées de chaque côté de la vénérable crypte qui renfermait les reliques de saint Briac. Deux loges préromanes servaient d'infirmerie aux fous dans l'église Saint-Front de Périgueux, un saint dont le nom évoquerait un don qu'il avait reçu de guérir les maladies du cerveau.

L'habitude n'était bien sûr pas différente dans nos régions : à Bonnet, les fous étaient enfermés dans une chapelle abandonnée qui se trouvait sous la tour du clocher et qui ouvrait directement dans la nef ; la partie basse du clocher, dite chambre des fous, abritait ceux de Chissey, et celle d'Avioth se trouvait au-dessus de la sacristie.

Le berceau de contention

Le célèbre médecin Avicenne écrivit vers l'an 1000, dans son Canon III, 1, 4, 17 : « *Quod si timetur quod seipso laedant, ligentur et intromittantur in cabiis et suspendantur in suspensorio elevato quod est sicut alargiuha* », une recommandation qui fut reprise vers 1250 par Gautire Agilon dans sa Summa medicinalis : « *Se vous doutez que il ne blesse luy mesme, vous le devez lier bien fort si comme dit Avicenne et le devez mettre en lieu secret et le devez pendre en hault, ainsi que en ung biers (berceau) la ou l'en met ung petit enfant por lui endormir et pour repouser* ». Il est aussi question de Biers (berceaux) pour dervés (fous) dans *Le dit des Jacobins*, de Jean de Condé, éd. J. Ribard, Paris, 1970, v. 64.

L'homme fou, entre diableries et sainteté

L'idée maîtresse de cette contention dans des berceaux est, de toute évidence, d'empêcher le malade de se blesser ou d'agresser les autres. Mais il n'est pas insolite d'y voir le thème de régression au berceau du nouveau-né, sans taches et malléable à merci. Enfin, l'un des buts recherchés, et non le moindre, sera de balancer les fous pour leur faire perdre leur raison et peut-être revenir à la raison.

Ces berceaux, cités à Avioth, à Bonnet et à Chissey, étaient « *composés chacun de quatre énormes planches de chêne, avec des trous percés obliquement sur les bords, dans lesquels passaient des cordes qui maintenaient les insensés* ». Un lit du même type a existé dans la crypte de l'église de Saint-Maurice-lès-Chartres, dit berceau de Saint-Blaise. Selon Félix Chapisseau (*Folklore de la Beauce et du Perche*, 1902), c'était une « *sorte de couchette faite de fortes pièces de bois de chêne et garnies de ferrures servant à maintenir les aliénés furieux pendant la neuvaine accomplie à leur intention par les membres de leur famille* ». Mais le berceau le mieux étudié, peut-être original, est celui de Saint-Hilaire à Poitiers, décrit par l'étudiant écossais Lauder en 1665 : « *C'est une longue et grosse pièce de bois creusé ; un homme peut y tenir et j'eus la curiosité de m'y coucher un instant. Elle est à demi remplie de paille afin de rendre plus doux le coucher. À ce berceau les papistes aveugles attribuent la vertu de rendre la raison aux déments et à ceux dont la raison s'égare, pourvu qu'ils y couchent neuf jours et neuf nuits mains liées, un prêtre disant la messe pour eux chaque jour. [...] On l'appelle communément berceau des fols ; si bien qu'à Poitiers, il n'est de pire chagrin ou de pire affront à faire à quelqu'un que de lui jeter qu'il sera bientôt bercé dans le berceau de saint Hilaire* ».

L'eau purificatrice

Presque tous les pèlerinages de fous intègrent aussi dans leur cérémonial, à titre d'adjuvant, une immersion dans l'eau miraculeuse, ou du moins son absorption répétée. Ce signe de renouveau, de purification qui efface les souillures de la vie, rappelle aux chrétiens le sacrement du baptême.

Les fous de Saint-Menoux sont plongés au bout d'une corde dans la fontaine Saint-Martin ; à Saint-Dizier ils prennent un bain dans la fontaine du Val ; l'eau de la fontaine Saint-Florentin, qu'ils sont tenus de boire chaque jour, est versée sur leur tête à Bonnet. À Moyenmoutiers ils sont plongés « *dans un vaisseau d'eau bénite* » et à Loxéville, ils sont lavés avec l'eau de la fontaine Saint-Paul avant d'être revêtus d'une chemise mouillée par cette même eau sacrée.

L'exorcisme

« *L'exorcisme est une cérémonie impressionnante qui peut agir efficacement sur l'inconscient des malades* » déclare le père de Tonquédec. « *Les adjurations au démon, les aspersion d'eau bénite, l'étole passée au cou du patient... sont très*

capables de susciter, dans un psychisme déjà débile, la mythomanie diabolique en paroles et en action. Si on appelle le diable, on le verra ; non pas lui mais un portrait composé d'après les idées que le malade se fait de lui. »

Le rituel se déroule à l'église ou dans un lieu exempt des foules. Le prêtre, revêtu du surplis et de l'étole, est en face du malade que l'on attache, s'il y a du danger. Il lui passe autour du cou l'extrémité de son étole, et débute ses prières avec moult signes de croix et adjurations pour chasser les démons, souvent nombreux car « *stultorum infinitus est numerus* » (Eccl, 1, 15). À la fin, il commande aux démons de quitter le corps qu'ils ont infesté et étend la main droite sur la tête de l'infirmes. Si le démon résiste, la force est justifiée, avec le recours aux coups, flagellations, bastonnades. Il s'agit d'un véritable combat entre le discours religieux du prêtre et le discours que le diable impose au malade. Et la victoire n'est jamais acquise.

Les reliques

Les reliques d'un saint sont l'aspect tangible, palpable, humain du personnage que l'on va implorer. Les voir, les toucher au besoin, c'est entrer en intimité, en communion avec lui. D'où les nombreux artifices permettant cette fusion salutaire. Ici, il s'agira de couronne ou de casque, comme à Saint-

Grat ou à Bonnet, là de statue comme à Avioth, avec une référence pour le tombeau dans lequel le fou placera la tête pour y déposer sa folie, le débredinoire de Saint-Menoux, ou qu'il traversera, à Gheel, à Bonnet et Saint-Dizier. Ce rite du passage est certainement le plus angoissant, il rappelle la naissance et, selon Guiart, « *procure ainsi au malade une nouvelle vie... une pratique magique ayant pour but de créer un être nouveau, exempt des maladies et des infirmités de l'ancien* ».

Le tout est de ne pas se tromper de saint. Erasme, dans son *Éloge de la folie*, écrit :

XL « *Chaque pays réclame pour son usage un saint particulier... Il en faut un pour guérir le mal de dents, un autre pour délivrer les femmes en couches ; il y a celui qui retrouve les objets volés... et ainsi des autres...* »



Éloge de la folie d'Erasme, 1515.
Dessin marginal : Le fou.

L'homme fou, entre diableries et sainteté

XLI « Mais que sollicite-t-on de ces saints en ce qui concerne la Folie ? Lisez tous les ex-voto... Il y a l'homme qui a brisé les portes de sa prison, celui qui a guéri de sa fièvre, à la grande irritation du médecin, celui qui, ayant avalé le poison, l'a rendu par le bas et s'en est purgé sans en mourir, ce qui fait que sa femme a perdu sa peine et son argent... Pas un ne rend grâces d'être délivré d'une folie. Il est donc bien doux d'être sans raison, puisque les mortels prient pour être sauvés de tout, excepté de moi. »

Et voilà le célèbre Erasmus pris en défaut. Sa conclusion ne relève malheureusement que de la poésie. Il y a très longtemps que les hommes implorent les saints pour échapper à la folie. S'il n'y a pas d'ex-voto, c'est peut-être que les saints sont restés impuissants ou, allez savoir, que les fous regrettent d'être guéris ! ■

Bibliographie

ADAM (abbé R.), *Avioth, Histoire de son pèlerinage, visite de sa basilique*. Imp. de Balan-Sedan, 1934.

ADAM (abbé R.), *Des « berceaux » de Bonnet au « charlier » d'Avioth*, Semaine religieuse de Verdun, 1933.

ARTHAUD (Antonin), *Œuvres*. Paris : Quarto Gallimard, 2007.

AUTRAND (Françoise) et GUNEE (Bernard), *La folie au pouvoir : Charles VI (1388-1422)*. Entretien sur internet.

Avioth, Meuse. *Images du patrimoine*, n° 70. Metz : Serpenoise, 2000.

BARDY (Henri), *Le traitement des fous à Saint-Dizier*. Miscellanées Saint-Dié: Imp. Humbert, 1894.

BONNABELLE (M.), *Monographie de Bonnet*, s.l.s.d., archives de l'Évêché de Verdun.

BRENOT (Philippe), *Le génie et la folie*. Paris : Odile Jacob, 2007.

BROC de SEGANGE, *Les saints patrons*. Paris : 1887.

BRUEL (Jean-Thomas), LEGARD (Sophie), FOURVEL (Alain) et BRUEL (Marie-Elisabeth), *L'abbaye de Saint-Menoux*. Société Bourbonnaise des études locales, 1906.

BURNAND (Marie-Claire), *L'église Notre-Dame d'Avioth (Meuse) à travers les archives des Monuments historiques*.

CHOUX (abbé Jacques), *Le tombeau de saint Florentin*. Pays lorrain, n° 2, 1972.

CLAUDEL (Jean-Paul), *L'ancienne abbatale Notre-Dame et Saint-Hydulphe de Moyennoutier*. La revue lorraine populaire, n° 163, décembre 2001, p. 12-5.

COLOMBIER (Jean) et DOUBLET (François), *Instructions sur la manière de gouverner les insensés et de travailler à leur guérison dans les asyles qui leur sont destinés*. Paris : Imp. Royale, 1785.

Comme on connaît ses saints, on les honore. Images de saints vénérés en Lorraine, exposition réalisée par la section fédérée de Lorraine de l'Association générale des Conservateurs des Collections Publiques de France.

- DELHOTEL (Jean), *Bref recueil de l'état de l'église Notre-Dame d'Avioth, 1668*. Éd. Delta 2000, SAEP Ingersheim, Colmar, 1981.
- DU TILLIOT (Jean Bénigne Lucotte), *Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des fous*. Lausanne et Genève, 1751.
- FAIVRE (abbé J.), *Saint-Dizier : le culte, le tombeau, la paroisse*. Delle, lib. V. Petitjean, 1899.
- FERIEL, *Notice sur les peintures murales qui décorent l'église de Bonnet*. Bulletin archéologique, IV, 1847-1848.
- FOUCAULT (Michel), *Histoire de la Folie à l'âge classique*. Paris : Tel Gallimard, 1996.
- FRITZ (Jean-Marie), *Le discours du fou au Moyen Âge*. Paris : PUF, Perspectives littéraires, 1992.
- FRUSSOTTE (abbé G.), *Un saint secourable : le porcher de Bonnet, St-Florentin*. Verdun : Imp. Laurent, 1899.
- FRUSSOTTE (G.), *Saint Florentin de Bonnet et son église*, semaine religieuse de Verdun, 1896.
- GARNIER (F.), *Les conceptions de la folie d'après l'iconographie médiévale du psaume Dixit sapiens*. Bulletin philologique et historique, Paris, BN, 1979.
- GRAMMONT (François Joseph de), *Statuta seu decreta synodiale bisuntinae dioecesis publicata ab anno 1480 ad annum 1707*. Besançon, 1707.
- GROS (Frédéric), *Création et folie. Une histoire du jugement psychiatrique*. Paris : PUF/Perspectives Critiques, 1997.
- GUIART (J.), *Saint Florentin de Bonnet, le guérisseur des fous*. Aesculape, 1930.
- GUILLERAY (Pierre-Emmanuel), *La Fête des fous dans le nord de la France (XIV^e-XVI^e siècles)*. Thèse 2002.
- HALDAT (Charles), *Un mode de traitement de l'aliénation mentale*. Précis des travaux de la Société royale des Sciences, Arts et Agriculture de Nancy, 1816-1818.
- HALDAT, *Précis des travaux de la société royale des sciences, lettres, arts et agriculture de Nancy*. Nancy : Hissette, 1819.
- HURSTEL (Patrice), *Les pèlerinages curatifs de la folie dans l'Est de la France du XIII^e au XIX^e siècle*. Thèse de médecine, 6 janvier 1982, Nancy.
- JACOBS (Marie-France) et CAILLETEAU (Jacques), *Œuvres d'art de l'église de Bonnet. Les peintures murales de la légende de saint Florentin*. Cahiers lorrains, vol. 1, 1972.
- JACQUEMAIN (abbé), *Notre-Dame d'Avioth et son église monumentale*, 1875.
- JOUFFROY (Ch.), *Pèlerins à Chissey, les racontotes de Marie-Sarah*. Besançon : 1981.
- JOUFFROY (Ch.), *Le diable et la folie à Chissey et Les babouins de l'église de Chissey*. Notices, église de Chissey, 1982.
- LACROIX (Pierre), *Église Saint-Christophe, Chissey-sur-Loue*. Imp. Lescuyer, s.d.
- LAHARIE (M.), *La folie au Moyen Âge*. Paris : Le léopard d'or, 1991.
- LEDoux (S.M.), *Notre-Dame d'Avioth ou de Vie*. Avioth, 1902.
- LEVER (Maurice), *Le sceptre et la marotte, histoire des fous de cour*. Paris : Fayard, 1983.
- MAINGUET (abbé F.), *Saint Christophe, sa vie, son culte*. Tours, 1891.

L'homme fou, entre diableries et sainteté

- MAIRET (A.), *Une neuvaïne à Saint-Dizier*. Mémoire société émulation Montbéliard, Imp. Barbier, 1890, p. 285-300.
- MAITRE (L.), *Le logement et le traitement des fous dans les églises*. Bulletin de la Société archéologique de Nantes, 1916.
- MARTIN (Philippe), *Pèlerins de Lorraine*. Metz : Serpenoise, 1997.
- MEYER (Jean-Philippe), *Les églises et l'abbaye de Neuwiller-lès-Saverne*. Guide SHASE n° 6, 2004.
- OHRESSER (Xavier), *Les tapisseries de Saint-Adelphe de Neuwiller-lès-Saverne*. Société d'histoire et d'archéologie de Saverne, cahier 31, mai 1960.
- QUETEL (Claude), *Histoire de la folie*. Paris : Tallandier, 2009.
- RICHER (P.) et CHARCOT (J.M.), *Les Démoniaques dans l'Art*. Paris, 1984.
- ROUX et LAHARIE (M.), *Art et folie au Moyen-Âge*. Paris, 1997.
- ROZET (abbé Yves), *Comprendre Avioth*. Verdun, 2000.
- SAINTYVES (P.), *Saint Mathurin, guérisseur de la folie*. Aesculape, n° 11, nov. 1912, p. 259-61.
- SAINTYVES (P.), *Les saints guérisseurs de la folie*. Aesculape, n° 9, sept. 1912, p. 208-11.
- SANS (Pierre), *Le placement familial ; ses secrets et ses paradoxes*. Éd. de l'Harmattan, lu sur internet.
- SCHAUDEL (M.L.), *Histoire d'Avioth et de son église*. Mémoires de la société des lettres, Sciences et arts de Bar-le-Duc, 2^e série, tome X. Bar-le-Duc : Contant-Laguerre, 1891, p. 1-240.
- SEIGNOLLE (Claude), *Les Évangiles du Diable*. Paris : Maisonneuve, 1994, p. 449.
- SIVRY (Sophie de), *L'art et la folie*. Paris : Institut Synthelabo pour le progrès de la connaissance, 1998.
- Six Manières de Fols (Des) seconde moitié du XIII^e siècle. Paris : A. Jubinal, *Nouveau recueil de contes, dits fabliaux et autres pièces inédites de XIII^e, XIV^e et XV^e siècles*, t. II, 1842, p. 65-72.
- STERNSSCHUSS (Sylvie), *Les saints guérisseurs de la folie*. Thèse médecine, université Curie, Paris VI, 1977, n° 327, 76 p.
- VIGNERON (C. abbé), *Avioth Documents « A »*, Bar-le-Duc, s.d.
- VILLENEUVE (Roland), *Dictionnaire du Diable*. Omnibus, 1998, 1 084 p.
- WILSDORF (Christian), *Remarques sur la première vie connue de saint Adelphe de Metz et le pèlerinage de Neuwiller-lès-Saverne (IX^e-XII^e siècles)*. Revue d'Alsace, n° 119, 1993, p. 31-41.